COMPTE-RENDU

Conseil d'école de l'INP-AgroToulouse du mardi 04 mars 2025

Etaient présents ou représentés :

Collège A : François Purseigle (visio), Jean-Pierre Sarthou, Geneviève Nguyen, Maritxu Guiresse (P).

Collège B : Valérie Barraud-Didier (P), David Sheeren, Julie Bornot, Bertrand Pourrut.

Collège BIATSS : Jean-Marie Arpizou (P), Jérôme Silvestre.

Collège usagers :

Personnalités extérieures : Cédric Cabanes, Julien Couaillier (P), Joël Fraysse, Georges Landa, Jean-Baptiste Moussière (Visio), Nicolas Tousset.

Membres permanents : Dominique Poquillon, Pascal Laffaille, Fabienne Stéphan, Nadine Panis.

Membres invités : Carole Sinfort (visio), Damien Trémeau-Busson.

Absents excusés : Corine Bayourthe (P à Maritxu Guiresse), Cécile Bonnefont (P à D Sheeren), Virginie Suc Payré (P à J Sylvestre), Julie Caminade (P à JM Arpizou), Benoît Gayssot (P à JM Arpizou), Olivier Glénat, Laurent Vezinhet, Guillaume Dherissard (P à J Couaillier), Pierre-Benoît Joly (P à PB Joly), Dominique Lagarde, Mélanie Tisne-Versailles, Nicolas Bastié, Thierry Liboz, Clémence Chenu, Clémentine Peyrouset, Maé Vennier-Dole, Pauline Wagner, Stella Zuccarelli.

(P) = Procuration donnée.

La séance débute à 14h00.

Julien Couaillier, Président du conseil, ouvre la séance et remercie Nicolas Tousset d'accueillir la séance dans les locaux d'EDF Hydro Sud-Ouest du Bazacle. Il présente l'ordre du jour et les informations de la séance.

Un tour de table est fait pour se présenter.

1. Approbation des comptes-rendus des conseils des 14 juin et 29 octobre 2024

Approuvez-vous la validation des comptes-rendus des séances du conseil d'école des 14 juin et 29 octobre 2024 ?

Approuvés à l'unanimité.

2. Présentation des membres invités au conseil d'école de l'INP-AgroToulouse

Pascal Laffaille, Directeur, présente les membres invités (sans droit de vote), à savoir Carole Sinfort, Directrice de l'Institut Agro Montpellier, Nicolas Bastié, Directeur de l'EPLEFPA de Toulouse Auzeville et Damien Trémeau-Busson, Directeur de l'ENSFEA. Il explique les raisons pour lesquelles il est demandé de les inviter aux séances du conseil d'école de l'INP-AgroToulouse (dans le cadre de nos partenariats avec l'Agrobiopole, le Campus de l'Agroécologie et des Transitions, et de l'Institut Agro).

Approuvez-vous la nomination des membres invités au conseil d'école : Carole Sinfort (Directrice de l'Institut Agro Montpellier), Nicolas Bastié (Directeur de l'EPLEFPA de Toulouse Auzeville) et Damien Trémeau-Busson (Directeur de l'ENSFEA) ?

Approuvé à l'unanimité.

3. <u>Informations générales</u>

- **de la Présidence de Toulouse INP**

La Présidente de Toulouse INP remercie EDF Hydro Sud-Ouest qui est un partenaire historique de l'établissement et présente les informations de la gouvernance.

<u>Projet Centrale porté par l'INP-ENSEEIHT</u> :

Les dernières informations données en octobre 2024 : le Directeur de l'INP-ENSEEIHT a remis un document explicitant un projet sur la base d'une scission de l'INP-ENSEEIHT actuel en deux écoles pour la formation de 250 centraliens et 250 ingénieurs de spécialités dans le même lieu. Le Rectorat a donné un avis quelques jour plus tard disant que le projet est soutenable. Le Conseil d'Administration de Toulouse INP a également examiné ce projet et a donné un avis de non soutenabilité.

Le Recteur délégué a demandé une prolongation de la médiation du 15 juin au 15 septembre 2024. Des réunions ont eu lieu avec le Recteur délégué, la Rectrice et le DGESIP. Fin 2024, le Directeur de l'INP-ENSEEIHT et la Présidente de Toulouse INP ont travaillé à une consultation du personnel de Toulouse INP avec comme question principale le droit d'option du personnel affecté à l'INP-ENSEEIHT dans le cadre de la scission en deux écoles. Ils n'ont pas trouvé d'accord sur le périmètre de la consultation. Ainsi, deux consultations ont été effectuées fin 2024. Les résultats des consultations ne sont pas les mêmes.

Il n'y a pas eu de retour du ministère depuis le 11 décembre 2024 et la fin des deux consultations.

Une réunion a eu lieu avec la Rectrice le 6 février 2025. Une prochaine réunion est prévue le 12 mars. La Rectrice nous demande de trouver une solution pour sortir de l'impasse dans laquelle l'Établissement se trouve.

<u>Groupe INP</u> :

Un rendez-vous a été pris au MESR pour expliciter ce qu'est le Groupe INP qui diplôme un ingénieur sur six en France. Brest a rejoint le Groupe INP en tant que sixième campus.

<u>HCERES et Cti</u> :

Cette année, nous sommes dans l'évaluation Cti (pour les diplômes d'ingénieurs) ainsi que l'évaluation de l'HCERES (pour l'Établissement et les laboratoires de recherche).

Politique de site :

Le troisième gros chantier de l'année est la construction du site toulousain début 2025 centré sur l'EPE (UT3 + EI Purpan).

Expertise risques psycho-sociaux :

Une analyse des risques psycho-sociaux (RPS) a été faite pour l'Établissement. Cette analyse n'avait pas été faite depuis 4 ans. Il était important d'avoir un retour sur l'état de l'Établissement. 694 retours ont été faits sur l'enquête (hébergés compris) sur plus de 1200 personnes interrogées. Situation de sur stress général à Toulouse INP (mais pas trop à AgroToulouse), surtout pour les enseignants-chercheurs et les BIATSS ayant plus de 15 ans d'ancienneté.

Le Directeur de l'INP-AgroToulouse demande si le rapport sur l'expertise du cabinet sera communiqué à l'ensemble du personnel. La Présidente lui répond qu'il n'y a pas de rapport mais des planches qui seront présentées lors de prochaines AG.

- **de la Direction de INP-AgroToulouse**

Le Directeur annonce le lancement des concours de recrutement du Service des Concours Agronomiques et Vétérinaire (SCAV) avec les principales évolutions en discussion afin de réduire la durée des appels.

Le Directeur présente les principales informations de l'École ainsi que les derniers salons, forums, conférences et journées portes ouvertes qui ont eu lieu. Il détaille notamment la participation de l'École au Salon International de l'Agriculture à Paris.

Il annonce l'audit de renouvellement de l'accréditation de l'ISO 9001 et 14001 qui aura lieu du 8 au 10 avril. Le Directeur annonce également une visite interministérielle, conjointe du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et de l'Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche (IGESR), prévue le 6 mai sur les besoins de formation d'ingénieurs en agronomie et agroalimentaire à l'horizon 2030.

3. Convention pour la création du Campus de l'Agroécologie et des Transitions

Le directeur présente l'ambition générale qui est de développer, entre les structures du campus, une compétence collective sur le changement systémique pour transformer les systèmes agri-alimentaires vers plus de durabilité.

Cette lettre d'intention sera soumise également au vote du conseil d'administration de Toulouse INP.

La Présidente préconise d'utiliser les outils du site toulousain, comme par exemple des appels TIRIS, pour renforcer les collaborations de cette alliance.

Approuvez-vous la lettre d'intention portant sur la coopération entre INRAE, ENSFEA, EPLEFPA Auzeville, GIP LIA et INP-AgroToulouse) pour la création du campus de l'Agroécologie et des Transitions ?

Approuvé à l'unanimité.

4. <u>Etat d'avancement des partenariats avec l'Institut Agro et Agropolis International</u>

Le Directeur présente la finalisation de l'adhésion à Agropolis International.

Le Directeur rappelle que nous avons signé une convention de partenariat avec Institut Agro et rappelle les principaux points de la convention, notamment les deux priorités pour 2025 qui sont : approfondir nos connaissances réciproques et faire une cartographie des spécialisations de l'Institut Agro et de l'INP-AgroToulouse.

Carole Sinfort de l'Institut Agro s'exprime sur le travail qui a été fait sur cette convention qui comprend des termes assez généraux. Les élus du conseil d'école discutent sur comment avancer en désignant des pilotes et en mobilisant des intervenants qui veulent bien échanger sur les deux priorités citées précédemment.

Suite au rapprochement entre Institut Agro et INP-AgroToulouse, nous avons beaucoup de choses à échanger et construire ensemble. Notre adhésion à Agropolis International en intégrant notre dispositif va faciliter les choses. Nous avons déjà des projets en commun et de beaux projets devant nous.

Pascal Laffaille annonce le déploiement d'Agropolis International avec la création d'un pôle Occitanie Ouest à venir.

5. <u>Déploiement de l'AMI CMA Avenir-Agro</u>

Julien Couaillier, coordinateur d'AvenirAgro, présente ce point.

Il s'agit d'un programme d'action France 2030, compétences et métiers d'Avenir, centré sur la communication sur les formations et les métiers de l'ingénieur agro, avec un budget de 10 millions d'euros dont 7 millions d'euros de financement public pendant 5 ans. LL'objectif est de produire un choc d'attractivité auprès des lycéens et des prescripteurs pour attirer les plus jeunes de nos filières de formations.

Avenir-Agro est un consortium de 26 partenaires publics/privés piloté par les deux têtes de réseau que sont l'Alliance Agreenium pour les écoles publiques et la FESIC pour les écoles privées. AgroParisTech est l'établissement porteur.

Cette année, l'objectif est de travailler sur l'identité de l'ingénieur agro pour préparer le recrutement d'une agence de communication.

L'ambition est de lancer une campagne d'information collective et de communication pour septembre 2026 avant Parcoursup.

Julien Couaillier détaille l'organisation territoriale d'Avenir-Agro. Sont prévues une phase d'initialisation, une phase de maturation et une phase de déploiement. Des recrutements sont donc prévus au niveau régional (pour l'équivalent de 11 ETP). Pascal Laffaille ajoute que le DRAAF Occitanie a été informé d'Avenir-Agro lors du dernier Salon International de l'Agriculture à Paris.

Institut Agro et INP-AgroToulouse seront invités par le DRAAF Occitanie lors de prochaines réunions regroupant tous les Directeurs de lycées agricoles de la Région afin d'expliquer à nouveau le projet. Damien Trémeau-Busson précise qu'il ne faut pas négliger les Directeurs des lycées agricoles privés.

Par rapport aux effectifs d'apprenants de 2017, il y a eu +20% d'ingénieurs agro avant le lancement d'Avenir-Agro, ce qui représente les deux tiers de l'objectif fixé par les ministères pour l'horizon 2030. Pascal Laffaille précise qu'à l'INP-AgroToulouse, nous n'avons pas atteint les +20% car nous avons été mobilisés sur d'autres projets ne nous permettant pas d'avancer sur celui-ci. Pour la prochaine rentrée universitaire, il est prévu de recruter un groupe d'étudiants supplémentaire en apprentissage.

La Présidente rappelle qu'il y a une réforme de financement générale de l'apprentissage niveau 6 et 7 qui nous impacte totalement car il y aura une diminution de la subvention ainsi qu'une baisse de l'exonération des charges sociales.

Il faut tenir compte comment va évoluer l'apprentissage à la rentrée 2025.

Cédric Cabanes nous informe que certains grands groupes vont diminuer fortement le nombre d'apprentis.

Jean-Baptiste Moussière intervient concernant les partenaires socio-économiques du projet, notamment la coopération agricole. En effet, il y a de vrais questionnements sur comment réattirer les jeunes vers les métiers du vivant.

Julien Couaillier affirme ce point en précisant que dans le cadre d'Avenir-Agro, projet lauréat de l'AMI-CMA France 2030 qui porte sur l'attractivité des formations et des métiers de l'ingénieur agro, la coopération agricole qui fait partie ducollège « monde socio-économique ». C'est un partenaire de poids et qui porte la voix des recruteurs.

François Purseigle quitte la séance à 15h30.

6. <u>Participation de l'École au dispositif experts associés de l'enseignement agricole</u>

Damien Trémeau-Busson, Directeur de l'ENSFEA, présente le dispositif Experts Associés qui a été lancé officiellement au Salon International de l'Agriculture.

L'objectif est simple : les établissements d'enseignement agricole publics et privés qui veulent faire intervenir des experts sur des thématiques dans leur établissement, se tournent vers l'ENSFEA via une plateforme spécifique.

Les partenaires sont les ONR (comme INRAE et le CIRAD) et les écoles de l'enseignement supérieur agronomique via l'Alliance Agreenium. Par exemple, INRAE s'engage pour 500 demi-journées d'experts par an. Le dispositif prendra en charge des frais de déplacements et des frais annexes mais pas de frais personnels. L'ENSFEA a décidé de mettre à disposition 3 demi-journées pour 3 enseignants, soit 9 demi-journées.

La participation de tous les établissements d'enseignement supérieur est attendue.

Pascal Laffaille propose que si nous avons des enseignants-chercheurs de l'École qui sont intéressés par ce dispositif, l'ENSFEA se chargera de la mise en lien avec les lycées et de la prise en charge des déplacements. En contrepartie, l'INP-AgroToulouse positionne 2 one shot de 10h équivalent TD à disposition de ces enseignants-chercheurs.

Pascal Laffaille précise que cela représente 2 demi-journées pour one shot. Ces 2 one shot sont conservés spécifiquement sur ce sujet pour lancer le système. C'est le maximum que nous puissions faire pour le moment. Un travail sera fait en suivant avec la commission du Référentiel pour les années suivantes.

Il est demandé s'il s'agit d'une démarche personnelle, renseigner une base de données, s'engager... Damien Trémeau-Busson part du principe que les personnes qui se mettent dans la base sont des experts. Sont à renseigner les disponibilités, compétences, expertises, thématiques…

Approuvez-vous la participation de l'école au dispositif experts associés de l'enseignement agricole via 2 one shot de 10HeqTD du Référentiel d'Équivalences Horaires des enseignants-chercheurs ?

Approuvé à l'unanimité

7. <u>Co-accréditations des masters</u>

Le Directeur présente ce point et son contexte. Il détaille les formations de Masters co-accrédités actuellement.

Des départs à la retraite sont prévus. Nous allons aussi avoir une baisse de ressources humaines. Nous avons besoin de penser de façon collective le redéploiement de nos forces au cours des années à venir avec le déploiement de la formation d'ingénieur agronome. Pascal Laffaille précise qu'à ce jour, un enseignant-chercheur moyen de l'Ecole, effectue déjà 25% d'heures supplémentaires et nous sommes déjà à 25% d'enseignement effectués par des intervenants extérieurs comme demandé par la Cti. Nous ne pouvons pas demander à nos enseignants-chercheurs de faire plus au détriment de la recherche.

La Présidente dit qu'une solution serait de mutualiser, accepter de la souplesse, travailler sur l'emploi du temps et avoir une utilisation la plus rationnelle possible. Cela n'implique pas d'y mettre plus de forces. Elle demande également à ce que nous ajoutions le DNO.

Pascal Laffaille ajoute que de nouveaux métiers arrivent et que nous avons besoin de travailler sur de nouvelles formations communes et transversales comme :

1/ le petit et le grand cycle de l'eau suite à un appel à projet de la Région Occitanie, ou ;

2/ le déploiement du Bachelor Agro.

La question se pose donc de conserver la co-accréditation de tous les masters et de reconsidérer le sujet plus tard ou alors de fermer certaines formations qui ne sont plus adaptées.

Pascal Laffaille ajoute que nous allons y travailler en avril avec chacun des correspondants des formations de master.

Approuvez-vous, au sujet de la co-accréditation des masters, de poser une réflexion en 2025 sur les coûts / bénéfices de chacune des mentions pour évaluer les moyens que nous pouvons y mettre ?

Approuvé à l'unanimité

8. <u>Postes ATER à la rentrée 2025</u>

Le Directeur fait un rappel des postes ATER qui sont déjà ouverts pour recrutement.

Approuvez-vous les postes ATER pour la rentrée 2025 :

- ✓ **Agronomie Systémique et Ecophysiologie (département AE, UMR AGIR)**
- ✓ **Amélioration génétique des plantes et biotechnologie (département BV, UMR LRSV)**
- ✓ **Politiques et Acteurs de l'Environnement (département SESG, UMR AGIR)**

- ✓ **Sciences et Industries Agroalimentaires (département SI, UMR LGC)**

Approuvé à l'unanimité

9. <u>Budget Rectificatif n°1 de 2025</u>

Fabienne Stéphan, Secrétaire Générale de l'École, présente ce point.

Il a fallu faire un ajustement en raison du projet « BONEUR » porté par la Chambre d'Agriculture de Bretagne qui a été ouvert tardivement par rapport au BI. Cécile Bonnefont est la cheffe de projet pour l'École. Ce projet est en lien avec FranceAgriMer et est essentiellement de la formation dans le cadre de la spécialisation SYSPEL.

Concernant le projet HERCULE, une reprogrammation des recettes est prévue. Le projet se termine cette année et va être justifié en octobre-novembre 2025. L'encaissement final de ce projet est prévu en 2026.

Approuvez-vous le budget rectificatif n°1 de 2025 ?

Approuvé à l'unanimité

10. <u>Dépôt de la nouvelle fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles</u>

Pascal Laffaille présente ce point qui est lié à la prochaine campagne de renouvellement d'accréditation de la Cti.

Notre fiche RNCP avait été renouvelée en 2023 et elle n'était valable que jusqu'au 31 août 2025.

4 modifications uniquement de forme ont été faites par rapport à la fiche déposée en 2023.

11. <u>Campagne d'accréditation 2025 de la Commission des titres d'ingénieur</u>

Pascal Laffaille présente ce point. Il précise que Cécile Bonnefont sera la chargée de mission sur le dossier d'évaluation Cti et sera accompagnée administrativement de Nadine Panis, l'assistante de direction de l'École.

Le Rapport d'Auto-évalution (RAE) est à rendre pour septembre 2025. La direction souhaite avoir une version finalisée pour juillet pour laisser la place à la relecture à la rentrée.

L'audition est prévue entre le 17 novembre 2025 et le 9 janvier 2026. Nous avons demandé à être auditionné en fin d'année civile.

12. <u>Questions diverses</u>

Il n'y a pas de questions diverses.

Pascal Laffaille annonce qu'il y aura un Conseil d'Ecole Exceptionnel pour l'élection du Président et la nomination du Directeur de l'École à l'automne 2025. Les deux mandats arrivant à échéance fin 2025.

La Secrétaire Générale de l'École et le Directeur Général des services de l'Établissement vont gérer les élections et Pascal Laffaille se mettra en retrait sur ce dossier.

La fiche de vacance de poste sera publiée par le ministère fin août 2025. Il y aura ensuite un temps de campagne électorale.

D'ici là nous aurons les nouveaux élus étudiants du Conseil d'école.

Le MESR publie la vacance de poste. Le Conseil d'École émet un avis favorable ou défavorable pour chaque candidature qui sera remonté par la présidence de l'établissement. Le MESR et le MASA nomme le Directeur de l'École pour un mandat de 5 ans.

La séance est levée à 16h25.

Nicolas Tousset (EDF Hydro Sud-Ouest) nous invite à poursuivre avec une visite du fonctionnement de l'usine hydraulique du Bazacle.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 1er juillet 2025 à 14h00 à l'INP-AgroToulouse